

Admission en Semestre 1 de DUT 2017

IUT "A" Paul Sabatier - Département Mesures Physiques

Dans le cadre de la politique de recrutement des bacheliers technologiques et de publics diversifiés et afin de favoriser la réussite de tous ses étudiants, le Département Mesures Physiques de l'IUT "A" organise des rencontres avec certains candidats ayant postulé dans Admission Post Bac (APB).

Ce document a pour but de vous donner toutes les informations utiles concernant ce dispositif.

Nature du dispositif :

Rencontre – Entretien

1) Public visé :

- Les candidats en **Terminale, dans le Supérieur ou Non Scolarisés** des séries de bac **STI2D, STI, STL**.
- Les candidats **préparant ou titulaires d'un DAEU**.
- **Les candidats titulaires du bac S (session 2015 ou antérieure) scolarisés dans le supérieur** (parcours universitaire sélectif ou non, classes préparatoires, écoles post-bac, ...) **ou non scolarisés** : rencontre dans le cadre d'une aide à la réorientation.
- Les candidats inscrits dans le **semestre 2 Rebondir** de l'Université Paul Sabatier

2) Objectifs :

- **Information** des candidats sur le contenu de la formation du DUT Mesures Physiques
- **Information** des candidats sur les métiers offerts après le DUT Mesures Physiques
- Identification des **motivations** des candidats pour préparer le DUT Mesures Physiques
- Favoriser **l'aide à la réorientation** dans le cas des candidats bacheliers S déjà scolarisés dans le supérieur.

3) Déroulement :

Les candidats recevront un mail par le biais d'Admission Post Bac les invitant à prendre rendez vous sur **une demi-journée qui aura lieu entre le 20 et le 26 avril 2017** et organisée comme suit :

- Information générale sur la formation (début de demi-journée).
- Entretien individuel avec un ou deux enseignants du département d'une durée maximale de 20 min.
-

Il est demandé au candidat de venir avec une **lettre de motivation** dans laquelle il exposera les raisons pour lesquelles il est candidat à la formation ainsi que son projet personnel et professionnel après l'obtention du DUT.

L'entretien sera dirigé en fonction du contenu de cette lettre et aura pour but d'éclaircir et de nourrir le projet et les motivations du candidat.

Les entretiens sont obligatoires.

En cas d'empêchement majeur :

En cas d'empêchement majeur (raison médicale, financière, éloignement géographique, ...), le candidat est prié de contacter directement le Département Mesures Physiques par mail à l'adresse suivante : contact.meph@iut-tlse3.fr ou par téléphone au 05-62-25-82-48. Un entretien téléphonique sera alors proposé.

4) Prise en compte :

L'entretien pourra donner lieu à un bonus sur la moyenne finale du candidat.